



▶
OBSERVATOIRE
DE LA
DÉMOGRAPHIE

MAI
2022

▶
**Bilan démographique et
évolution de la société
française**

La structure de la population

Avant-propos

Les futures projections démographiques Omphale seront disponibles au dernier trimestre de l'année.

En attendant la sortie des chiffres une synthèse issue des points de vue spécialistes en démographie vous est proposée. Elle porte sur l'évolution des comportements dans la société française (principalement Insee et Ined). Que pensent-ils des indices et composantes démographiques (ceux qui constitueront le modèle de projection Omphale), que constatent-ils dans les comportements de vie en France. Quels éléments de la démographie conditionneront le devenir de nos territoires ?

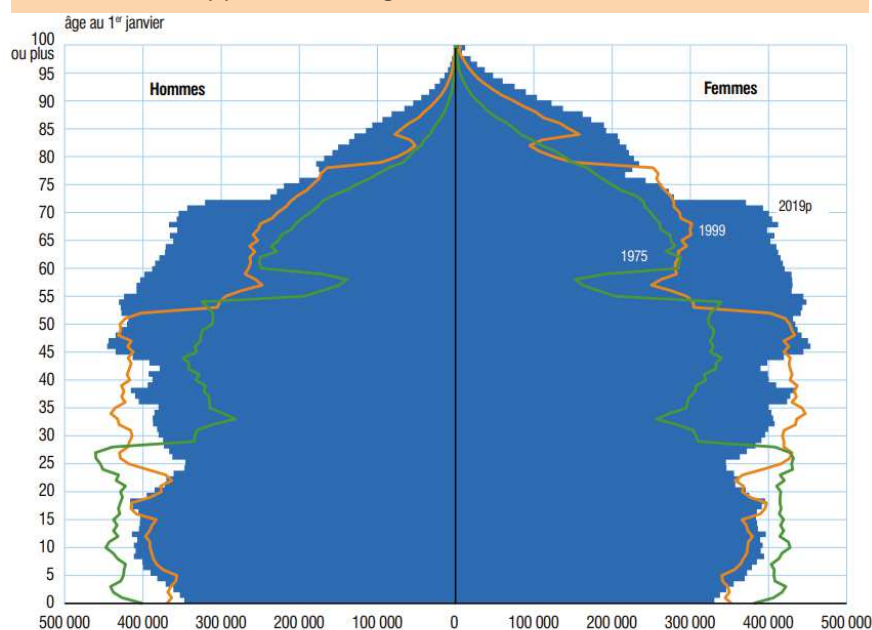
La pyramide des âges est déséquilibrée

La pyramide des âges française évolue fortement. Le vieillissement de la population s'accélère et devient une tendance inexorable pour les années à venir. Le volume des jeunes diminue.

Selon l'Insee le bilan démographique de l'année 2020 est principalement marqué par une augmentation du nombre de décès, une baisse de l'espérance de vie et un recul des naissances et des mariages.

Quels sont les éléments structurels et conjoncturels qui expliquent la situation française ?

Evolution de la pyramide des âges 1975, 1999 et 2019



p : résultats provisoires à fin 2018.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

Une baisse significative des naissances et une augmentation des décès

La tendance longue montre une baisse significative du volume des naissances et une augmentation des décès.

Il est vrai que l'année 2020 a été un peu particulière. L'épidémie Covid-19 a fait augmenter le nombre de décès au printemps et en fin d'année, surtout sur la tranche d'âge 65 ans et plus. Ainsi l'augmentation des décès pour les personnes de plus de 65 ans est de +10,5% au niveau national.

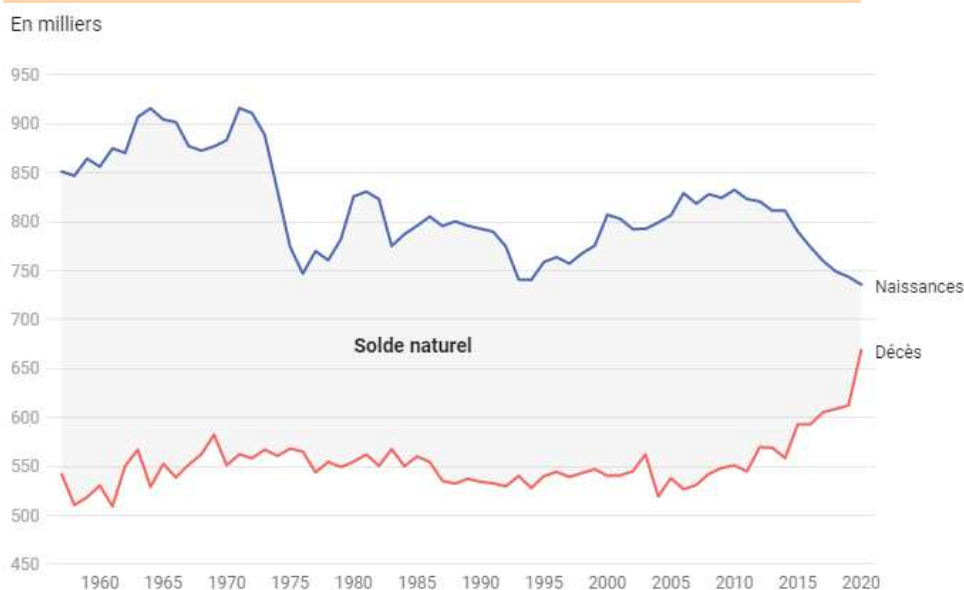
Depuis quarante ans, la population française vieillit, et la tendance s'accélère. L'arrivée des baby-boomers dans le haut de la pyramide des âges perturbe les équilibres passés. Ainsi en cinquante ans la population de plus de 65 ans a quasiment doublé (13% en 1975, et 20% actuellement).

Un changement de comportement des couples français

Les couples français font de moins en moins de bébés. On arrive au taux le plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale. Le taux de fécondité n'est plus que de 1,83 enfant par femme en 2020. En 2019, il était de 1,86.

Après le baby-boom, la fécondité a baissé tout en restant dynamique en France, par rapport à nos voisins européens. Elle a été particulièrement élevée dans les années 2006 et 2014. Cependant les femmes ont leur premier enfant de plus en plus tard, et souvent la naissance arrive après l'âge de 30 ans. L'âge moyen des naissances (tous les enfants d'une femme) pour une femme est passé de 26,7 ans en 1975 à 30,8 ans en 2020. L'âge du premier enfant a reculé de 4,5 ans depuis 1975, un report souvent choisi pour terminer les études supérieures ou pour profiter de la vie avant la 1^{re} naissance, voire encore pour obtenir un emploi stable.

Evolution du nombre de naissances et de décès entre 1957 et 2020



Pour l'année 2020 : données provisoires à fin février 2021

Graphique: Vie-publique.fr • Source: Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil réalisées fin novembre 2020 • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

L'évolution des naissances est le croisement de deux facteurs : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et la fécondité de ces femmes. La France a connu une période avec beaucoup de naissances entre 1975 et 1987. Les femmes entre 20 et 40 ans étaient d'une part nombreuse et d'autre part avaient l'âge le plus fécond. Puis le territoire connaît une certaine stagnation pendant dix ans avant de baisser. En réalité, dans les années 1990, le nombre de femmes en âge de procréer a nettement baissé, mais comme il a été fortement compensé par un taux de fécondité plus fort, le nombre de naissances augmentait encore. Ce n'est plus le cas. Depuis 2014, la baisse de femmes en âge de procréer diminue toujours, et le taux de fécondité diminue aussi entraînant une baisse significative des naissances.

L'engagement à deux diminue

La baisse des mariages se poursuit. Il s'explique par la faible différence juridique entre mariage et Pacs. Le mariage engendre des frais. Il peut être différé dans le temps pour faire passer la situation professionnelle, ou le financement d'un logement en premier, et les couples peuvent finalement y renoncer.

Pour l'année 2020, s'est rajouté dans l'équation le Covid. Le report de nombreux mariages du fait d'une interdiction gouvernementale de célébration a eu un impact. Il y a eu un tiers de mariages en moins (-31% en un an).

Certains mariages ont été repoussés aussi faute de pouvoir réunir la famille et les amis autour des mariés.

Les Pactes civils de solidarité (Pacs) ont également diminué de -6,6% sur cette année particulière. Aujourd'hui le volume des Pacs est équivalent à celui des mariages.

Tout ceci impacte donc le volume des naissances de l'année 2020, même si certains projets de maternité devraient simplement se reporter sur 2021.

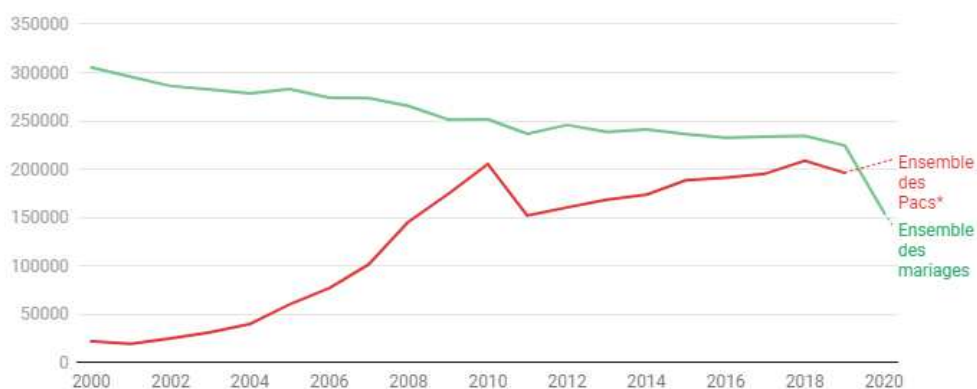
Certains démographes estiment qu'il y aura aussi des annulations définitives (changement d'avis avec les difficultés rencontrées, ou précarité de l'emploi).

Le tout pourrait donc conditionner le taux de natalité à la baisse. A l'inverse, certains prospectivistes voient des opportunités à un rattrapage. La pandémie a favorisé le télétravail, cette nouvelle organisation mixant présentiel sur le lieu de travail et présence à la maison permet à des ménages de choisir un logement plus lointain, plus grand, moins cher, et avec une meilleure qualité de vie. Le tout permet de concilier travail et famille. Un petit coup de pouce sur la politique familiale et un aménagement du territoire adapté (fibre optique par exemple) pourrait relancer le taux de natalité.

Des naissances hors mariage

Les naissances hors mariage sont maintenant devenues majoritaires. Elles représentent 60% des naissances en 2017, contre 40% vingt ans plus tôt, et 10% en 1979. Les évolutions législatives ont équilibré les droits des enfants. Les naissances hors mariage sont souvent issues de couples stables ou reconnues par le père (84%).

Evolution du nombre de mariages et de PACS entre 2000 et 2020



* données non disponibles pour l'année 2020

Graphique: Vie-publique.fr / DILA

Source: Insee, statistiques de l'état civil (mariages) ; ministère de la Justice, Conseil supérieur du notariat (pacs) · Récupérer les données · Créé avec Datawrapper

Des unions qui sont rompues

Selon une étude de l'Insee, les unions sont devenues plus fragiles. La part des divorces dans les cinq premières années était de 5% pour un mariage célébré en 1975 et est passé à 9% pour un mariage de 2010. La part des divorces dans les dix premières années était de 13% en 1975 et est passée à 21 % en 2005. Au bout de vingt ans le taux bascule de 23% pour un mariage en 1975 à 32% pour un mariage en 1995.

La part de la famille monoparentale a donc fortement augmenté, ainsi que les familles recomposées.

La baisse de la fécondité conditionne fortement l'évolution de la population

Un indicateur est fort intéressant à suivre pour comprendre l'évolution de la société, c'est « l'Indicateur conjoncturel de fécondité » (ICF). Il calcule le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si à chaque âge son taux de fécondité était celui de l'année donnée. Cet indicateur est de 2,5 pour la période du baby-boom, puis est de 1,93 en 1975, 1,66 en 1993 (record français), et remonte un peu pour retrouver le chiffre 2 qui correspond au seuil de renouvellement des générations entre 2006 et 2014, avant de rebaisser de nouveau. Il est actuellement de 1,84 enfant par femme.

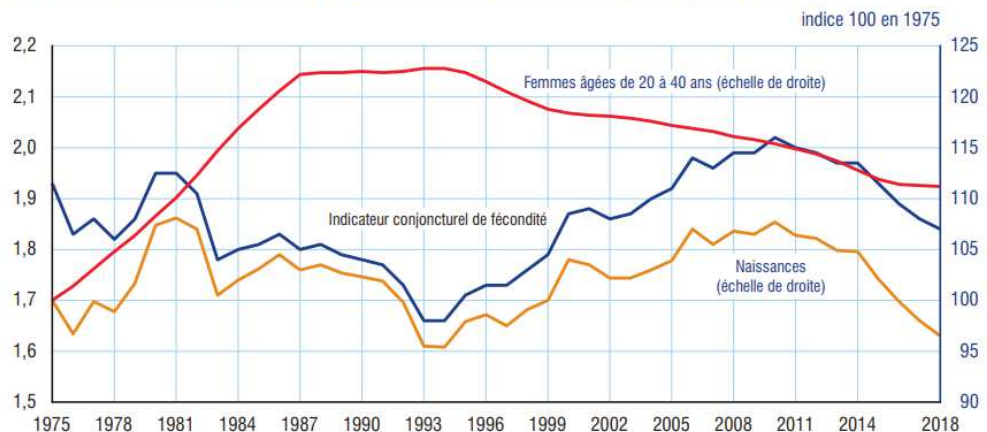
La baisse de la fécondité participe au vieillissement de la population. A terme cette faible fécondité entrainera une plus faible population active, qui elle-même diminuera la création de richesse. Le PIB par habitant pourrait baisser, et l'influence géopolitique de la France se réduire dans le monde.

Une santé qui s'améliore

La mortalité a baissé depuis 1975, surtout pour les enfants. 13,8‰ des enfants mourraient en 1975 pour seulement 1,8‰ en 2018. Le suivi médical des grossesses s'est démocratisé, et les maladies infectieuses mieux maîtrisées.

Pour les adultes, c'est la mortalité routière qui a le plus baissé surtout pour les jeunes adultes. Les progrès en matière de prévention et lutte contre les maladies cardiovasculaires ont préservé les adultes de plus de 45 ans. Les progrès médicaux et la lutte contre les maladies respiratoires ou les cancers ont rallongés la vie des plus de 65 ans.

Evolution de la fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



Lecture : en 1987, l'ICF en France métropolitaine était de 1,8 (échelle de gauche). Par rapport à 1975, le nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans était en 1987 supérieur de 22,2 % et le nombre de naissances supérieur de 3,1 % (échelle de droite).

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.



Les flux de population

Des flux migratoires en hausse

En 2018, les immigrés (c'est-à-dire nés à l'étranger) représentaient 9,7% de la population en France métropolitaine, soit 2,3 points de plus qu'en 1975. Certains immigrés ont acquis la nationalité française, et d'autres sont restés avec leur nationalité d'origine (donc « étrangers »). L'Insee constate une diversification des origines des immigrés, avec actuellement plus de personnes d'origine d'Afrique subsaharienne et d'Asie.

Dans la période 1975-1999, le solde migratoire s'établissait à +65 000 personnes par an. Entre 2000 et 2015, il est de +152 000 personnes par an.

La politique française d'immigration favorise davantage le rapprochement familial que l'immigration économique, ce qui limite la participation de ces nouveaux habitants à la croissance économique du pays. De plus, l'intégration économique des étrangers est plus faible, et génère un chômage d'attente plus élevé dans les populations immigrées non européennes.

La part des Français qui s'installent à l'étranger augmente

A noter que selon l'Insee, le solde de Français partis s'installer à l'étranger augmente. Ce solde comptabilise soit des personnes nées en France, soit nées françaises à l'étranger qui partent à l'étranger ou qui en reviennent. Et le sens des départs est supérieur au sens du retour. La France dans sa balance départ/arrivée perdait 14 000 personnes en moyenne par an entre 1975 et 1999, puis 62 000 personnes entre 1999 et 2010, et aujourd'hui le territoire perd 102 000 personnes par an.

Une étude de la direction générale du Trésor confirme que les mouvements migratoires des Français vers l'étranger est forte, et augmente depuis plus de quinze ans mais la tendance reste modeste en comparaison des autres pays de l'OCDE. La majorité de ces migrations concerne des actifs diplômés (6% de cette classe de population contre 2% pour celle de la population peu formée). Les séjours concernent les actifs qui restent à l'extérieur des frontières généralement plus de dix ans. 85% s'installent dans un pays de l'OCDE, dont 50% en Europe.

Malheureusement beaucoup de jeunes avec de fortes qualifications partent à l'étranger, après avoir fait supporter le coût de leur formation aux actifs français. Esther Duflo par exemple, prix Nobel d'économie en 2019, est maintenant installé aux États-Unis, ou Emmanuelle Charpentier, prix Nobel de chimie en 2020, a trouvé un meilleur poste en Allemagne.



La répartition de la population sur le territoire

Un brassage de la population de plus en plus fort

Selon le démographe Jean-Marc Zaninetti (Université d'Orléans), les systèmes de transport ont unifié le territoire depuis le XIX^e siècle, et favorisé le brassage de la population. Ainsi depuis 150 ans, la part des personnes recensées dans leur département de naissance est en constante diminution (85% en 1872, 80% en 1921, 61% en 1968, et 50% en 2017).

La France est passée d'une nation paysanne, à une nation moderne dans les années 1968. La capitale devient le cœur du brassage (20% de la population née sur place, contre par exemple 88% pour le Finistère). Le brassage a été fort pour six départements du sud-est dont le Rhône, avec le grand rapatriement d'un million de « Pieds Noirs » d'Algérie en 1962.

Depuis, le brassage s'accélère, avec de moins en moins d'habitants qui vivent dans leur département de naissance. Paris poursuit son attraction sur la plupart des régions, sauf pour la partie Rhône-Alpes (sans l'Auvergne) où s'observe une plus grande autonomie. Mais entre 1968 et 2017 l'attractivité de la région parisienne s'affaiblit, et les personnes nées sur place y restent. Les départements alpins et de la vallée du Rhône sont particulièrement réfractères à « la montée sur Paris » et préfèrent faire carrière sur place. Les jeunes actifs qui arrivent à Paris sont essentiellement issus de l'immigration internationale, et la capitale se déconnecte de plus en plus du reste de la France pour mieux se connecter au reste du monde.

Les nouvelles métropoles prennent le rôle que tenait Paris vis-à-vis du territoire régional

Les nouvelles métropoles (Lyon, Marseille, Toulouse) attirent et prennent le relais vis-à-vis des régions. La généralisation d'un urbanisme dynamique, la vitalité économique, les besoins d'emplois dans les services, tout ceci offre des alternatives à la capitale et dynamisent ces pôles.

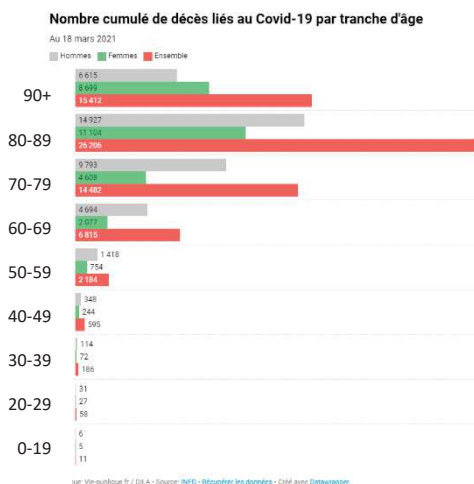
Les retraités quittaient généralement Paris pour la province, mais l'effet Covid amplifie le phénomène avec, maintenant, le groupe des actifs qui s'installe en dehors de la capitale. Depuis 1975, l'Île de France est devenue une région répulsive au niveau national, pour devenir attractive au niveau international.



L'effet de la pandémie sur la démographie

Quel effet de la crise Covid-19 sur la démographie française ?

La pandémie est responsable de millions de morts dans le monde et a des conséquences sur l'espérance de vie et sur les naissances. Pour la France l'Ined considère qu'un habitant sur 1 000 est mort du Covid. L'épidémie aurait fait 65 000 morts en 2020, mais l'Ined fait remarquer que seuls les décès à l'hôpital et en Ehpad sont enregistrés, jamais ceux à domicile. Selon leur étude, le chiffre serait plutôt proche de 68 000 décès en 2020 pour la France. Toutefois, certains décès du Covid seraient qu'il en soit survenu en 2020 quelques mois plus tard, via d'autres pathologies (grippe, diabète, problèmes cardiaques, insuffisance respiratoire...).



Les projets des couples ont été modifiés avec une incertitude économique, la crainte d'un problème sanitaire, le stress du confinement voire les restrictions au quotidien. Les rencontres pour trouver l'âme sœur ont été limitées, l'adaptation des familles aux besoins des enfants a été complexe (enseignement à domicile, restrictions intergénérationnelles). Il n'y a pas eu d'effet « panne d'électricité » contraignant à rester chez soi, et à faire des bébés (légende issue de la panne de New York de 1960).

Une étude européenne permet de mieux appréhender les conséquences de la pandémie sur la démographie (Jean-Paul Sardon, observatoire démographique européen). Le nombre mensuel de naissances a fortement chuté entre octobre 2020 et janvier 2021. La chute a été particulièrement soutenue dans les pays baltes, l'Europe du Sud et la France.

Pour la France en comparaison de l'année précédente :

- baisse de 4,4 % en novembre 2020 (conception février 2020),
- baisse de 7,5% en décembre 2020 (conception mars 2020),
- baisse de 13,2% en décembre 2020 (conception avril 2020).

Cela n'a fait qu'accélérer le phénomène de baisse déjà enclenché en France. La reprise des naissances observée dans les mois qui suivent ne compense pas le déficit de l'année précédente. Et la forte mortalité du Covid entraîne une chute de l'accroissement naturel. La population projetée devrait donc être plus faible que prévue.

Au niveau européen, c'est l'Espagne qui est le plus affecté par la baisse de natalité.

Tout changement sur la natalité et la mortalité a des conséquences dans le futur car la pyramide des âges est changée. La surmortalité des personnes âgées depuis la pandémie modifie les relations entre générations, avec des effets financiers non négligeables, dont le système de retraite. La baisse des naissances aura des conséquences sur le nombre de consommateurs, la motivation et la structure des dépenses, sur les besoins scolaires et le nombre d'actifs.

Quel avenir ?

Les prospectivistes comme Gérard-François Dumont (Sorbonne Université de Paris) parlent de « rupture » lorsque l'évolution diverge des évolutions attendues basées sur des tendances connues et des « tendances lourdes ». Une rupture est donc arrivée avec la pandémie.

La baisse de la natalité est confirmée. Elle est amplifiée par l'évolution de la politique familiale. La France avait plutôt bien résisté démographiquement parlant à la crise de 2008 grâce aux prestations sociales. Depuis la politique familiale a légèrement reculé, soit de manière directe ou indirecte (comme la faible augmentation de modes de garde, certaines mesures malthusiennes sur le logement...), entraînant la baisse constante de la fécondité depuis 2015. A cela pourraient se rajouter des effets psychologiques nouveaux face à l'incertitude économique ou des comportements sociologiques nouveaux. La détérioration de l'emploi liée au Covid-19 dissuade les jeunes ménages à avoir un enfant.

La hausse de la mortalité combine deux effets : le premier est lié aux décès de la pandémie, le second au vieillissement naturel de la population française qui se combine avec la maladie (cancer, maladies respiratoires, accidents, etc.). Ainsi en 2020 le nombre de décès issus de ce second effet est de +45 000 personnes, soit plus que les décès enregistrés pour le Covid. Le tout entraîne donc une baisse significative de l'espérance de vie pour les hommes comme pour les femmes.

Pour les femmes la baisse de l'espérance de vie liée à la pandémie Covid est aussi forte que celle constatée en 2015 suite à l'épidémie de grippe, ou trois fois plus forte que celle de l'année 2003 de canicule. Pour les hommes, la baisse observée est la plus élevée depuis vingt-cinq ans. Il y avait eu une baisse en 2015 avec la grippe, mais l'effet Covid est plus fort pour les hommes que pour les femmes (respectivement - 0,6 an et -0,3 an entre 2019 et 2020). Il est surtout concentré sur les plus de 60 ans.

Les démographes ne se prononcent pas encore sur l'effet de la vaccination sur l'espérance de vie.

Certains effets de la crise sont déjà pérennes. La pyramide des âges a été modifiée de manière significative. Lorsque les naissances sont faibles une année, elles ne sont jamais compensées l'année suivante, car deux générations de naissances normales ne donnent jamais les mêmes effets qu'une génération absente une année et doublée l'année suivante.

Enfin les migrations entre pays ont été perturbées par le Covid, et il est difficile de mesurer l'impact réel sur la démographie des pays d'accueil. Les migrations de 2020 ont vu ce que Gérard-François Dumont appelle les « corona-migrants », qui sont des migrations de retour. Ce sont des expatriés qui sont revenus dans leur pays d'origine au regard de la situation sanitaire, ou en fonction des conséquences économiques du pays d'expatriation, ou en fonction des décisions des Etats concernés.

Dans le sens inverse, les frontières se sont fermées.

Le solde migratoire devrait chuter. Mais à l'effet Covid, se rajoute en 2022 une incertitude sur les guerres en cours et leur lot d'exode, sera-t-il provisoire ou définitif ?



Lexique

Institut national d'études démographiques (Ined) a défini un certain nombre de concept. Ceux sélectionnés dans cette publication sont repris dans leur intégralité.

Baby boom

En France, phénomène qui désigne l'augmentation de la natalité après 1945 et a duré jusqu'au milieu des années 70

Espérance de vie

Nombre moyen d'années qu'un groupe d'individus peut s'attendre à vivre.

L'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. L'espérance de vie à la naissance est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x, qui représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Etranger

Personne ayant déclaré une nationalité autre que celle du pays dans lequel il réside.

Fécondité

La capacité de reproduction d'un individu, un couple, un groupe ou une population.

On emploie le terme fécondité, au lieu de natalité, lorsque les naissances sont mises en relation avec l'effectif des femmes d'âge fécond. La fécondité d'une génération peut être résumée par sa descendance finale et l'âge moyen à la maternité, tandis que l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou indice synthétique ou somme des naissances réduites) mesure la fécondité d'une année. Lorsque l'on distingue le rang des naissances, on parle alors de fécondité de premier rang, de deuxième rang.

Immigré

Personne née étrangère à l'étranger, et résidant en France.

En France, la qualité d'immigré est permanente : un individu devenu français par acquisition continue d'appartenir à la population immigrée. C'est le pays de naissance et non la nationalité qui définit la qualité d'immigré.

Bibliographie

- Insee – Bilan démographique 2020 & Bilan démographique 2020 révisé
- Insee Aura – Bilan démographique
- Population et Avenir 2021 à 2022
- Ined – Evolution démographique récente
- Direction du Trésor – Trésor Eco 2021



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Patrick Brun - p.brun@urbalyon.org**

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme